



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/11/2025

Nombre de membres		
Affûteurs	Présents	Qui ont pris part au vote
11	6	7

Vote		
A l'unanimité des membres présents		
Pour : 7		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE RIOM
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 14 Novembre à 18:00, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MONTFERMY s'est réuni à la Salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LONGCHAMON Vladimir, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis de manière dématérialisée ou, par écrit à leur domicile aux conseillers municipaux qui en ont fait la demande, le 06/11/2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/11/2025.

Présent(s) : M. LONGCHAMON Vladimir, Maire, Mme CHAUZY Christiane, MM : LEMAITRE Guy, NOALHAT Alexandre, POURTIER Stéphane, ROBERT Claude

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FAURE Pascal à M. POURTIER Stéphane

Absent(s) : Mmes : CHABERT Nadège, CHARRETON Amandine, M. ARNAUD Daniel

A été nommé(e) secrétaire : M. LEMAITRE Guy

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et adopté.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

2025_07_02 – VENTE DE PNEUS USAGES A EARL MONTEFERRIER

VU :

- le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT :

- que deux pneus de tracteur sont hors d'usage pour le service municipal mais restent susceptibles d'être réutilisés ;
- que ces biens peuvent être cédés après délibération du conseil municipal ;
- que la société EARL MONTFERMIER a proposé l'acquisition de ces pneus au prix global de 100 € ;
- que M. CONDAT Daniel, dirigeant de l'EARL MONTFERMIER, concerné par cette affaire et, conformément à l'article L.2131-11 du Code général des collectivités territoriales, a quitté la salle avant la délibération et n'a pas pris part ni au débat ni au vote ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. AUTORISE la vente des deux pneus de tracteur usagés appartenant à la Commune à la société EARL MONTFERMIER, sise 29 route du bac 63230 MONTFERMY, pour un montant total de 100 € (cent euros).
2. DONNE tous pouvoirs à M. le Maire pour l'exécution de la présente délibération et signer toute pièce y afférente.

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 20/11/2025
Publié le 26 NOV. 2025
ID : 063-216302380-20251114-2025_07_02-DE

Berger
Levrault

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

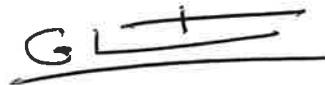
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 20/11/2025

Le Maire


Vladimir LONGCHAMON

Le secrétaire de séance


Guy LEMAITRE